

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA RÉGION RÉUNION



Conseil Syndical d'ILEVA Gestion des déchets à La Réunion

Jeudi 28 février 2019

La Région demande plus de transparence.

Le Syndicat Mixte de traitement des déchets du Sud organise ce jeudi 28 février son conseil syndical.

Les élus du conseil régional qui siègent au conseil syndical d'ILEVA au même titre que la CIVIS, le TCO et la CASUD rappellent qu'à plusieurs reprises ils ont demandé et n'ont pu obtenir la communication de copies de documents administratifs que chaque élu membre est en droit d'obtenir.

Les conseillers régionaux réitèrent ce jeudi 28 février l'accès à l'ensemble des documents utiles à la prise de décision en pleine responsabilité. À titre d'exemple l'accès au business plan du projet d'incinérateur qui permettrait à la collectivité de vérifier la faisabilité financière d'un tel projet et les impacts sur les Réunionnais (et en particulier sur la santé).

La Collectivité régionale demande plus de transparence aux responsables du Syndicat Mixte de traitement des déchets du Sud.

